

MERCREDI 27 MAI 2026

Maité Diarté
34 Route du Portail
04700 Entrevennes

Contribution à l'enquête publique concernant la modification du PLU d'Oraison

La décision du Conseil Municipal quant au projet de déclasser une zone classée Naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique en zone pouvant accepter une implantation de panneaux solaires, semble avoir été prise dans l'urgence, sans grande concertation ni information (rapport MRAE peu exposé, de même que la contribution d'EcoRaison)

Ce projet comporte pas mal de flou et d'imprécisions , à commencer par le nombre d'hectares concernés : 17 à une page, 30 à l'autre.

Les objectifs ne sont pas clairement énoncés si ce n'est l'implantation de panneaux solaires mais pourquoi produire plus d'électricité ?

Pour Hygreen qui semble déjà abandonné par la DLVA ? et qui, de toute façon, n'apporterait aucun bien être aux Oraisonnais.

Pour vendre encore un peu plus d'électricité ? Oraison a la 2^e centrale hydroélectrique de la région PACA qui produit 770 000 MW d'électricité, soit la consommation de 170 000 habitants, 27 fois la consommation des Oraisonnais.

Pour faire rentrer de l'argent dans les caisses de la commune ?, dont on nous dit qu'il servira à améliorer le bien être des habitants : **on n'améliore pas un cadre de vie en détruisant un autre !**

Ce projet ne tient pas compte de l'avis du Conseil National de Protection de la nature qui recommande d'équiper uniquement les zones déjà artificialisées : toits, parkings, canal EDF, etc... Elles existent sur la commune et semblent ne pas avoir vraiment été étudiées.

Il ne tient pas compte non plus du rapport de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale qui « ne partage pas les conclusions du dossier concernant l'impact qualifié de « faible » sur les espèces de mammifères strictement inféodées à la forêt ». Et quid des autres espèces animales et végétales??

On connaît maintenant tous les effets destructeurs des parcs solaires sur les sols et la biodiversité. On les voit sur le plateau des Mées, tout proche, où sont implantés quelques 200 ha de panneaux. Ce plateau est devenu un véritable désert inanimé, inhumain avec des panneaux solaires à perte de vue, des grillages et des centrales d'un autre monde.

Il n'est pas acceptable à l'heure actuelle de détruire la forêt qui est notre 1^{er} rempart au réchauffement climatique.

Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore (on ne peut pas tout énumérer), merci de ne pas détruire la forêt.

Ne modifiez pas le PLU en ce sens. Gardons les zones ZNIEFF pour le bien être de tous.

27 mai 2026
Maité

Enquête publique

À partir de Céline Klein

Date Mer 27/05/2026 12:37

À ENQUETE PUBLIQUE <enquete-publique@mairie-oraison.fr>

Bonjour par ce mail je souhaite vous informer que je m'oppose au projet photovoltaïque à Oraison. Je témoigne ici de l'importance de la préservation des forêts pour un tampon aux dérèglement climatique, sans lequel la région souffrira énormément et rapidement, et sans retour en arrière.

Je comprend que 30 hectares seront déboisé pour 8 hectares de panneaux, alors qu'il est possible d'installer des panneaux sur les toitures sans entamer les oasis verts

Les sites protégés natura 2000 Durance et Asse doivent avoir droit à la parole pour comprendre comment ils seront impactés par ce projet

Les clôtures entourant le parc n'empêcheront-elles pas les mouvements des animaux ? Existera-t-il un dessert animal à l'intérieur, et une émigration à l'extérieur ?

Merci d'avance de prendre le temps de réfléchir et d'éco sculpter les expert adéquats avant de prendre une telle décision.

Cordialement

Céline Klein

projet de Parc Photovoltaïque

À partir de isabelle baticle :

Date Mer 27/05/2026 16:51

À ENQUETE PUBLIQUE <enquete-publique@mairie-oraison.fr>

Bonjour,

30 ha de forêts défrichés ou impactés pour un parc industriel de panneaux photovoltaïques sur la commune d'Oraison, c'est une très mauvaise nouvelle. Je vous fais part de mon désaccord total avec ce projet dévastateur.

Il y a de quoi répondre au besoin en photovoltaïque en France en utilisant les toitures et parcelles anthropisées. Je vous prie de prendre en compte le réchauffement que cela va impliquer, l'impact sur l'environnement, la faune, etc..... **et de mettre une priorité sur la protection du VIVANT.**

Des panneaux photovoltaïques, oui , mais sur les toits, pas dans les bois!

Merci pour votre **attention**,

I.Baticle

I

Projet de centrale photovoltaïque

À partir de Anne DESMAISON

Date Mer 27/05/2026 22:04

À ENQUETE PUBLIQUE <enquete-publique@mairie-oraison.fr>

Bonjour,

Cette centrale photovoltaïque, comme beaucoup d'autres, n'a pas lieu d'être, et encore moins au détriment des arbres qui séquestrent du CO2 et de la biodiversité qui connaît une extinction massive.

La France est exportatrice d'électricité, tous les jours, même à 22h (cf. Site web de RTE). Il n'y a aucune raison d'augmenter encore notre production, sauf pour des raisons de "business". Qui pousse à la destruction du vivant ? Qui y gagne ?

Les populations d'oiseaux, d'insectes... sont en chute libre. Nous avons besoin de forêts, d'arbres, de sols vivants, de fleurs, de pollinisateurs... Alors que nous n'avons pas besoin de plus d'électricité.

Arrêtons de courir à notre perte, avec ce genre de projets favorisant l'enrichissement au détriment de tout le vivant (y compris l'humain).

Cordialement.

Anne DESMAISON
Les Mées